



Règlement Unihockey



Règlement Unihockey, version septembre 2024

Special Olympics
Switzerland





Sommaire

1 Dispositions générales.....	3
1.1 Droit de participation.....	4
1.2 Sportifs avec un handicap sensoriel.....	4
1.3 Restrictions.....	4
2 Règles de compétition.....	5
2.1 Remarques générales.....	5
2.2 Le terrain.....	6
2.3 Matériel.....	7
2.4 Règles du jeu.....	7
3 Advancement.....	10
4 Divisioning.....	11
4.1 Philosophie.....	11
4.2 Critères de répartition.....	11
4.3 Formulaire d'évaluation pour la force de l'équipe.....	12
4.4 Maximum Effort Rule – Amélioration maximale des performances.....	13
4.5 Responsabilité du coach.....	13
5 Unified Sport.....	13
6 Règlement et application.....	14



1 Dispositions générales

Special Olympics est le plus grand mouvement sportif mondial pour les personnes en situation de handicap mental.¹ La vision de Special Olympics Switzerland (SOSWI) est la valorisation, l'acceptation et l'égalité des personnes en situation de handicap mental.

Special Olympics s'efforce de proposer aux sportifs présentant différents niveaux de performances des sports appropriés et adaptés à leurs capacités.

La philosophie sportive de Special Olympics se fonde sur deux principes centraux qui le distinguent fondamentalement des autres organisations sportives:

- Advancement – un développement progressif adapté aux capacités individuelles lors de l'entraînement et de la compétition.²
- Divisioning – la répartition des sportifs dans des groupes homogènes de capacités.³

Le fondement de la philosophie sportive de Special Olympics est l'«Article 1» de Special Olympics International (SOI). Les documents complémentaires se trouvent sur <https://www.specialolympics.org/sports.aspx>. Au même endroit, se trouvent aussi d'autres documents tels que les «Sport Rules» et les «Coaching Guides».

Le règlement d'unihockey se fonde sur les règles officielles de la fédération internationale d'unihockey (IFF) qui sont consultables sur <http://www.floorball.org/pages/EN/Rules-of-the-game->.

Le règlement du unihockey de SOSWI est basé sur les «Special Olympics Sports Rules for Floorball » (Unihockey) de SOI: Celui-ci se trouve sur le site d'internet de SOI (voir ci-dessus).

En cas de divergences ou de conflits d'objectifs par rapport aux règles de l'IFF, les règlements de SOSWI et de SOI prévalent.

Ce dernier est valable pour l'ensemble des tournois d'unihockey de SOSWI. Lors des compétitions et des manifestations internationales, les règles appliquées sont celles du pays organisateur, respectivement celles de SOI.

Tous les cas non prévus par le présent règlement sont traités par la commission ad hoc de SOSWI. Lorsque le règlement existe en plusieurs langues, la version allemande fait foi.

A des fins de simplification et de compréhension, le règlement est rédigé au masculin. Ainsi, quand il est question de sportifs, les sportives sont aussi concernées.

¹ Toutes activités de Special Olympics Switzerland sont destinées aux personnes en situation de handicap mental et/ou présentant une déficience intellectuelle, une perturbation de la capacité d'apprentissage, un trouble ou un retard de développement ou encore une anomalie comportementale.

² Voir chapitre 3

³ Voir chapitre 4



1.1 Droit de participation

Sont autorisées à participer aux compétitions de Special Olympics:

- Les personnes en situation de handicap mental et/ou présentant une déficience intellectuelle, une perturbation de la capacité d'apprentissage, un trouble ou un retard de développement ou encore une anomalie comportementale.
- Toutes personnes à partir de 8 ans.

Les compétitions de SOSWI sont ouvertes à tous les sportifs. Ceci signifie que la participation ne présuppose aucune affiliation à une association, à un club ni aucune appartenance à une institution, à une école spécialisée ou à tout autre établissement.

D'autres dispositions s'appliquent aux sportifs présentant un handicap sensoriel (voir point 1.2).

1.2 Sportifs avec un handicap sensoriel

Les sportifs présentant un handicap sensoriel peuvent participer aux manifestations de Special Olympics. Lors de compétitions, si ces personnes ont besoin de soutien sous la forme d'un accompagnement par un guide ou d'une aide matérielle, elles doivent auparavant demander une autorisation à SOSWI. Délivrée par le Sports Coordinator du sport concerné, elle est valable pour toutes les compétitions. Le Sports Coordinator informe les Sports Officials de sa décision. Ces derniers véhiculent l'information lors des événements et la transmettent aux autres participants ainsi qu'aux coaches.

À tout moment l'autorisation peut être annulée par l'une des deux parties. Dans ce cas, une nouvelle évaluation de la situation doit avoir lieu.

1.3 Restrictions

Un petit pourcentage de personnes atteintes de trisomie 21 (syndrome de Down) (environ 1.5 %) présente une instabilité entre les vertèbres cervicales C 1 et C 2. Ce trouble, également appelé «instabilité atlanto-axiale» (AAI), peut provoquer des accidents si la colonne vertébrale cervicale est exposée à des extensions ou à des flexions extrêmes.

Les sportifs atteints de trisomie 21 et d'AAI doivent se soumettre à un examen médical approprié, afin d'exclure le risque de comprimer les vertèbres cervicales.

En 2015, SOI a publié de nouvelles règles qui définissent les conditions de participation aux événements de Special Olympics. Ainsi, les sportifs atteints de trisomie 21 et d'AAI ne peuvent en principe pas participer aux compétitions de Special Olympics, sauf si suite au premier diagnostic médical, un neurologue effectue un deuxième examen et informe le sportif ainsi que ses parents ou son tuteur des éventuelles conséquences. Le sportif et ses parents ou son tuteur doivent confirmer leur connaissance de la situation et donner leur accord à la participation par écrit, en apposant leur signature au document.

Les sportifs qui ont déjà effectué un examen radiologique et qui ne sont pas atteints de l'AAI ne nécessitent aucun autre examen. Les sportifs atteints de trisomie 21 et qui, à partir du 01.01.2016, participent pour la première fois à une compétition de SOSWI doivent se soumettre à un examen tel que mentionné plus haut.

Des informations approfondies à ce sujet se trouvent dans l'article 1 des « Sport Rules » de Special Olympics (Addendum E - PARTICIPATION OF INDIVIDUALS WHO MIGHT HAVE SPINAL CORD COMPRESSION OR ATLANTO-AXIAL INSTABILITY).



2 Règles de compétition

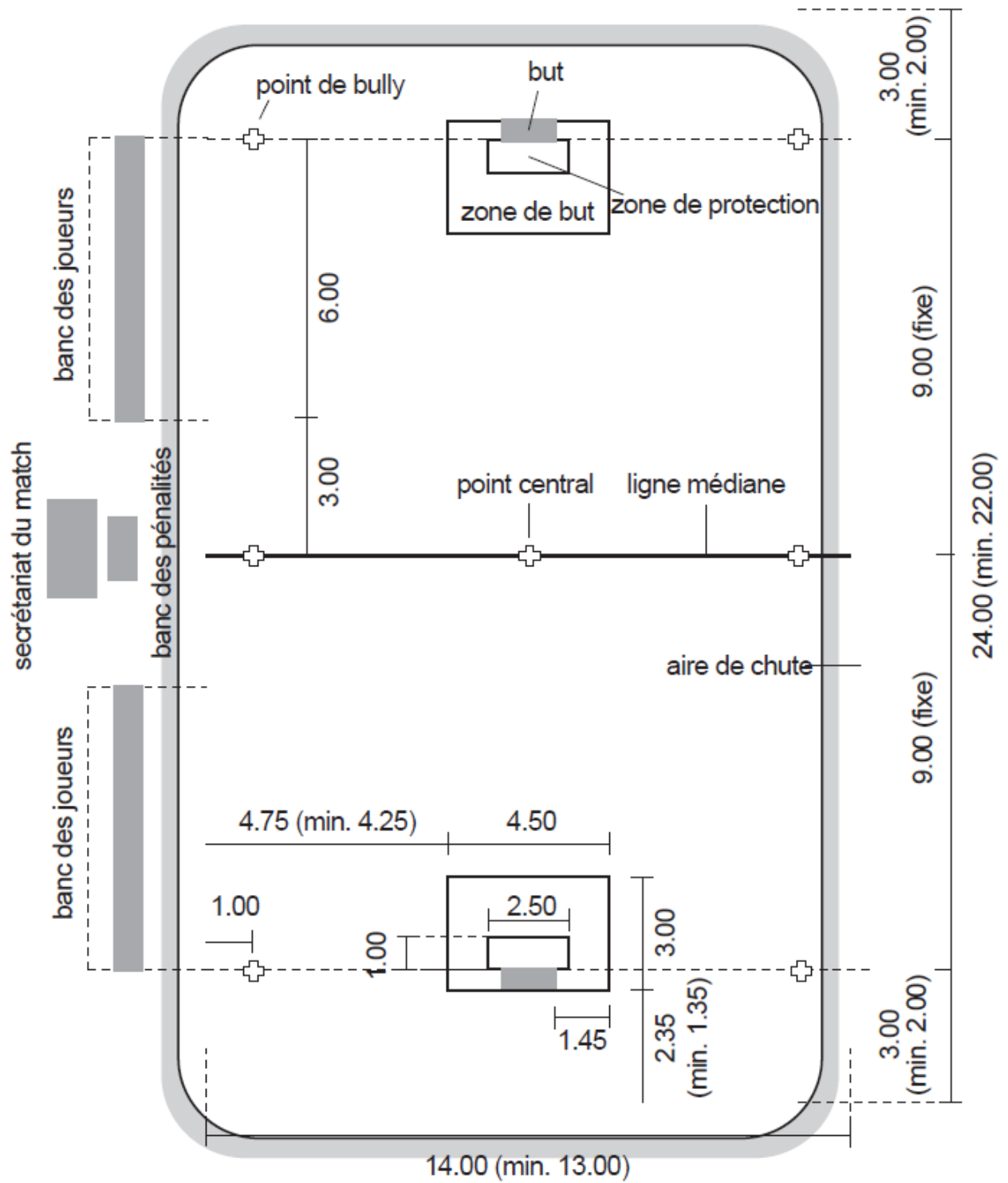
2.1 Remarques générales

Pour les événements de Special Olympics en Suisse, SOSWI utilisera le petit terrain (3:3) de unihockey. Jouer sur un petit terrain est un avantage pour les sportifs et cela permet un développement idéal de cette discipline sportive dans notre pays.

En Suisse, on appelle ce sport « unihockey », bien que le nom officiel au niveau international soit « floorball ».



2.2 Le terrain





2.3 Matériel

Le matériel utilisé doit être homologué (réduire les risques de blessures grâce à un matériel contrôlé). Concernant la certification du matériel, le [règlement de l'IFF](#) (en anglais) s'applique.

Extraits du règlement sur le matériel:

- a) La canne
La canne doit être homologuée par la commission compétente de l'IFF et marquée en conséquence (vignette).
Toute modification du manche, si ce n'est son raccourcissement, est interdit.
- b) La spatule
La spatule n'a aucune carre en angle. La courbure de la spatule ne doit pas dépasser 30 mm.
- c) La balle
Il s'agit d'une balle creuse d'environ 23 grammes avec 26 trous et un diamètre de 72 mm.
- d) Les buts
Hauteur 115cm, largeur: 160cm, profondeur : 65cm.
- e) Les bandes
Les bandes doivent mesurer entre 30 et 50 cm.
- f) L'équipement
Pendant le match, le gardien de but se trouvant sur le terrain doit porter une protection pour la tête. Le port de jambières, de genouillères et de coudières, d'un plastron ainsi que de gants fins et d'une coquille est autorisé. Un équipement de protection qui protège plus que le corps du gardien, par ex. des protège-épaules est interdit. Les joueurs de champ d'une même équipe ont des maillots identiques. Tous les maillots portent un chiffre différent.

2.4 Règles du jeu

Fondamentalement, ce sont les règles de l'association suisse de unihockey, Swiss Unihockey, qui s'appliquent : <http://www.swissunihockey.ch/de/administration/downloadcenter/> (Sport > Organisation de la compétition > Règles de jeu).

Les arbitres sont priés de se conformer à ce règlement. Dans le cadre des tournois de unihockey de Special Olympics, certaines adaptations liées aux capacités des joueurs sont inévitables. C'est donc à l'arbitre de gérer la situation de jeu de manière adéquate.

En cas de désaccord entre le règlement de Swiss Unihockey et celui de SOSWI, ce sont les dispositions de SOSWI qui s'appliquent.

Extraits des règles du jeu:

Nombre de joueurs

Une équipe se compose de plusieurs joueurs de champ et d'un gardien de but, on recommande une équipe composée de 6 à 8 joueurs. Il y a sur le terrain au maximum 3 joueurs de champ et un gardien de but par équipe. Le gardien de but peut être remplacé par un joueur de champ.

Début du jeu

Un bully est effectué depuis le point central du terrain au début de chaque période de jeu et pour confirmer un but valable. Lors d'un bully au point central du terrain, tous les joueurs doivent se trouver sur leur moitié de terrain.



Changement de joueur temps de jeu

Chaque joueur ne peut jouer que dans une équipe. Les joueurs (y compris le gardien de but) peuvent être remplacés en tout temps.

Le joueur remplaçant ne peut entrer sur le terrain que lorsque le joueur sortant a franchi la bande. Chaque joueur doit prendre part à chaque match. Idéalement, chaque joueur devrait jouer au moins 2 minutes par match. En cas de vérification du non-respect de ce principe, des équipes peuvent être sanctionnées.

Bully

Un bully est effectué au point de bully le plus proche du lieu où la balle se trouvait au moment de l'interruption. A l'exception des exécutants, tous les joueurs (y compris leur canne) doivent, sans attendre les directives de l'arbitre, immédiatement s'éloigner au moins à une distance de deux mètres de la balle. Les joueurs ne se touchent pas et tiennent leur canne parallèle à la direction de l'attaque. Les spatules sont près de la balle, mais ne doivent pas la toucher. Les pieds des joueurs forment un angle droit avec la ligne médiane et se trouvent sur une parallèle avec celle-ci. La canne est tenue avec une prise normale, c'est-à-dire de la façon dont le joueur tient la canne pendant le match. Les mains doivent se trouver au-dessus de la marque de contrôle. Les joueurs de champ doivent avoir le dos tourné vers leur propre but.

Balle sortie

Si la balle quitte le terrain ou touche des objets au-dessus du terrain, un coup franc indirect est prononcé pour l'équipe qui ne touchait pas la balle en dernier. Ce coup franc est exécuté à une distance maximale de 1 m de la bande. Si la balle est sortie du terrain derrière le but, le coup franc sera exécuté à partir de l'un des points de bully sur le prolongement de la ligne de but.

Coup franc

Un coup franc s'exécute par principe à l'endroit de l'infraction, mais jamais derrière le prolongement de la ligne de but ou à moins de 2.5 m de la zone de protection. Tous les joueurs de l'équipe adverse (y compris leur canne) doivent, sans attendre les directives de l'arbitre, immédiatement s'éloigner à une distance d'au moins deux mètres de la balle.

La balle doit être frappée et ne doit pas être soulevée ou accompagnée.

Penalty

Au cas où une faute (défenseur dans la zone de protection du gardien, coup de canne, canne en l'air, etc.) empêchait une chance de but certaine, l'équipe désavantagée se voit attribuer un penalty. Le joueur effectue le penalty à partir du point central. Dès qu'il a touché la balle, le gardien peut quitter sa ligne de but. La balle peut être touchée un nombre de fois illimité, mais elle doit se trouver, ainsi que le joueur, dans un mouvement continu en direction du but durant toute l'exécution du penalty. Dans un mouvement continu signifie notamment que le joueur contrôle la balle. Dès que le gardien a touché la balle, celle-ci ne peut plus être jouée par l'exécutant. Si aucun but n'est marqué, le jeu reprend par un bully au point de bully le plus proche.

Coup de canne = coup franc

Il est interdit de donner un coup de canne à un adversaire ou à la canne d'un adversaire (que ce soit latéralement que par en haut ou pas en bas).

Canne en l'air = coup franc



Il est interdit de lever la canne au-dessus du niveau du bassin. Le swing en avant et en arrière est accepté à condition que personne ne se trouve à proximité et ne risque d'être touché. Si la balle se trouve au-dessus des genoux, elle ne peut pas être jouée avec la canne.

Faute corporelle = coup franc

Dans la lutte pour la balle, la couverture de la balle par le corps est autorisée. De même, il est possible de pousser un adversaire avec son épaule, même si celui-ci se retrouve contre ou au-delà de la bande. Par contre, il est interdit de frapper un adversaire, ainsi que de le retenir ou de lui barrer activement la route.

Jeu avec la main, le bras ou la tête = coup franc

Il est interdit de jouer volontairement la balle avec la tête, la main ou le bras.

Dans la catégorie de jeu la plus élevée (catégorie A), le jeu avec la main ou le bras est sanctionné d'une pénalité de 2 minutes.

Jeu au sol = coup franc

Un joueur de champ assis ou au sol ne peut jouer ou toucher délibérément la balle. Il s'agit également d'une faute lorsqu'un joueur touche le sol avec les genoux ou une main et qu'il arrête ou joue la balle.

Dans la catégorie de jeu la plus élevée (catégorie A), cette faute est sanctionnée d'une pénalité de 2 minutes.

Gardien de but = coup franc

Dans sa zone de but, le gardien peut utiliser toutes les parties de son corps pour arrêter, détourner, lancer ou taper dans la balle. Bloquer ou irriter délibérément le gardien est interdit. Dès le moment où une partie de son corps touche le sol dans la zone de but, il peut tenir, détourner, lancer ou taper dans la balle. Dans sa zone de but, le gardien peut sauter. Le gardien de but quitte la zone de but dès qu'aucune partie de son corps n'en touche le sol. Cela vaut aussi lorsqu'il remet la balle en jeu. Le gardien est libre dans sa réaction de défense pour autant que ses gestes ne concernent que la balle. Le gardien ne doit pas être gêné dans son action de remise en jeu de la balle. Lors d'une remise en jeu de la balle, celle-ci doit toucher le sol, un joueur, son équipement ou la bande avant de dépasser la ligne du milieu de terrain.

Passé en retrait au gardien de but = coup franc

Si un joueur effectue volontairement une passe en retrait à son gardien de but et que le gardien prend la balle dans la main, un coup franc sera sifflé pour l'équipe adverse.

Zone de protection = coup franc

Une zone de protection est délimitée pour protéger le gardien de but. Aucun autre joueur n'a le droit de pénétrer dans cette zone.

Pénalité de 2 minutes

En cas de faute grave, un joueur peut être assigné au banc de pénalité pendant 2 minutes. Pendant ce temps, il ne peut pas être remplacé par un autre joueur.

En outre, en cas de comportement antisportif, un joueur peut être exclu pour un ou plusieurs jeux (décision du jury).



Dans les tournois de SO, en raison du temps de jeu plus court, les 2 minutes de pénalités peuvent être réduites à 1 minute.

Avantage

Si une équipe profite d'un avantage (p.ex. possession de la balle, but marqué) malgré une faute commise contre elle, c'est l'avantage qui sera respecté et la rencontre ne sera pas interrompue.

Durée du jeu

Dans un tournoi, la durée du jeu est normalement de 14 minutes ou de 2 x 7 minutes. Lors du premier tour, la durée peut être diminuée. Pour les tournois de SO avec peu d'équipes, la durée du jeu peut être prolongée jusqu'à 2 x 15 minutes.

Une pause et un changement de camp sont impératifs lorsqu'une équipe pourrait être défavorisée en raison de circonstances extérieures.

Points dans un tournoi

Une équipe reçoit 2 points en cas de victoire, 1 point en cas de match nul et zéro point en cas de défaite.

En cas d'égalité à l'issue des matchs de groupes on tiendra compte:

1. de la confrontation directe
2. de la différence entre buts marqués et reçus
3. du plus grand nombre de buts marqués
4. du tirage au sort

Finale

Lors de la finale, si à la fin du temps réglementaire le match est nul, on procèdera aux tirs de penalty. Trois joueurs par équipe tirent au but à tour de rôle. L'équipe qui marque le plus de buts a gagné.

Si le score est toujours à égalité, chaque équipe tirera en alternance un autre penalty, jusqu'à ce qu'une équipe ait marqué plus de buts. Les penaltys supplémentaires doivent être tirés par les mêmes trois joueurs que précédemment, mais pas forcément dans le même ordre. Toutefois, un joueur ne peut effectuer un deuxième tir qu'à partir du moment où les autres ont tiré au moins un penalty; de même, il ne pourra en effectuer un troisième que lorsque les autres ont effectué deux, et ainsi de suite.

3 Advancement

Les coaches proposent un sport et un entraînement y relatif adaptés aux capacités des sportifs. A ce titre, l'accent est mis sur le développement individuel. L'objectif est de favoriser autant se faire que peut l'autonomie des sportifs.

En règle générale, les sportifs doivent d'abord participer à des compétitions locales et régionales avant de prendre part à des manifestations nationales, voire internationales. L'entraînement constitue le fondement du succès du sportif. C'est là qu'il peut démontrer qu'il possède les capacités nécessaires pour participer aux compétitions dans la catégorie choisie.

La participation à des manifestations internationales est généralement soumise à une sélection, dont la responsabilité incombe à la commission Sport de SOSWI. De manière générale, tous les sportifs peuvent participer à des compétitions internationales. Les performances individuelles ne sont pas considérées



comme un facteur restrictif. La commission sport définit les directives de participation ainsi que les critères de sélection, et qui les publie sur le site Internet de SOSWI: www.specialolympics.ch.

4 Divisioning

4.1 Philosophie

C'est par son principe de Divisioning que Special Olympics se distingue de toutes les autres organisations sportives. Special Olympics garantit des compétitions équitables et passionnantes aux sportifs de tous les niveaux de performances. Il n'existe pas de qualifications ni d'éliminatoires, mais exclusivement des tours de Divisioning et des finales dans différents groupes de performances. Lors des finales les sportifs se mesurent dans des groupes de capacités homogènes et de niveau de performance équivalent. En règle générale, la composition de ces groupes de capacités – le Divisioning – s'effectue sur la base des performances réalisées lors de tours préliminaires. Si lors d'une manifestation on renonce au tour de Divisioning par manque de temps (par exemple pour les compétitions d'une journée), le Divisioning se fonde sur les performances des athlètes communiquées par les coaches pour établir des groupes homogènes de capacités.

Un vainqueur et un classement sont établis pour chacun des groupes homogènes de capacités.

4.2 Critères de répartition

Dans les tournois de Special Olympics Switzerland, les critères du « sexe » et de l'« âge » ne sont pas pris en considération pour le Divisioning.

En effet, le nombre d'équipes ne permettrait pas de former des catégories sur ces critères tout en préservant un jeu raisonnable.

Les équipes sont principalement formées sur la base de la capacité des joueurs. Si toutefois la durée du tournoi est suffisamment longue pour disputer un premier tour, le Divisioning est effectué sur la base du jeu et de l'observation des matchs.

Pour définir les capacités de l'équipe, le formulaire suivant est utilisé et doit être rempli par le coach de l'équipe.



4.3 Formulaire d'évaluation pour la force de l'équipe

		rarement exact	parfois exact	exact	presque toujours exact
	Points:	1	2	3	4
Jeu offensif, nous sommes en possession de la balle	Mes joueurs				
	prennent généralement la balle rapidement	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	peuvent généralement garder la balle (couvrir)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	effectuent généralement des passes précises	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	tirent généralement fort et atteignent leur cible	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	peuvent généralement effectuer un dribble	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Jeu offensif, un joueur est en possession de la balle	voient généralement les joueurs libres et leur passent la balle	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	peuvent généralement se libérer afin de recevoir la balle	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Jeu défensif, mon adversaire est en possession de la balle	gagnent généralement les duels	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	donnent peu de coups de canne	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	restent généralement à l'intérieur	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Jeu défensif, mon adversaire n'est pas en possession de la balle	couvrent généralement l'adversaire	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	couvrent généralement l'adversaire (respectent l'attribution)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Gardien de but	en général: balle orientée, fait face à la balle, crée de grandes surface de défense, prend facilement position	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	réagit généralement bien	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	se déplace rapidement, fait de bonnes remises en jeu	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Forme physique	en général, l'équipe fait preuve d'une bonne résistance à la fatigue	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Total des points:	<hr/>			



4.4 Maximum Effort Rule – Amélioration maximale des performances

Les sportifs sont encouragés à s'améliorer. Ainsi, une amélioration des performances entre le tour préliminaire (ou les performances communiquées lors de l'inscription) et la compétition est souhaitable. Il est toutefois exigé des sportifs qu'ils fournissent les meilleures performances possibles dès le tour préliminaire. C'est uniquement de cette façon qu'ils pourront être « catégorisés » correctement.

Si l'amélioration des performances d'une équipe est excessivement importante entre le Divisioning et le tour final, cela contredit les marges d'amélioration sportive normalement possible. Cela indique que l'équipe a été attribuée à la mauvaise catégorie en raison de performances trop basses lors du Divisioning. Dans ce cas, le Sport Official (responsable du tournoi) a la possibilité et la responsabilité d'attirer l'attention de l'équipe sur ces faits et de protéger les autres équipes. Une sanction envisageable dans ce cas de figure est la disqualification de l'équipe (Maximum Effort Rule).

Le sportif et son coach sont responsables de l'annonce de performances réalistes et actualisées tant lors de l'inscription que du tour préliminaire.

Pour les tournois d'un jour, c'est le Sport Official qui prend la décision finale concernant la classification (en concertation avec l'organisateur et le coach concerné).

Pour les tournois qui se déroulent sur plusieurs jours, un Divisioning est effectué le premier jour. Sous la direction du Sport Official, c'est le jury qui effectue la classification.

L'équipement, ainsi que l'utilisation de matériel auxiliaire ou de personne d'accompagnement pour les sportifs avec handicap sensoriel doit être la même soit lors du tour de divisioning, soit en finale, de manière que toute la compétition puisse être effectuée dans les mêmes conditions (voir Article 1, SOI).

4.5 Responsabilité du coach

Si, selon l'évaluation de son coach, une équipe est affectée à une catégorie inférieure à son niveau, il lui incombe de communiquer cette erreur de catégorisation au jury. Il doit le faire au moyen du « Improved Performance Form » disponible au bureau de la compétition. En l'absence d'un tel formulaire, le coach a l'obligation de communiquer immédiatement l'erreur de catégorisation au Sport Official (le responsable de la compétition) lors de l'annonce de la répartition.

5 Unified Sport

Special Olympics propose le concept de l'« Unified Sport » dans de nombreux sports. Ce concept prévoit que des sportifs sans handicap et des sportifs en situation de handicap mental forment une équipe. Idéalement, les sportifs avec et sans handicap présentent des capacités équivalentes et ont le même âge.

Le thème de l'Unified Sport n'est cependant pas spécialement développé par Special Olympics Switzerland. En Suisse, les équipes jouent la version traditionnelle et il n'y a pas besoin de proposer une version Unified pour le Unihockey (Floorball).

Néanmoins, en cas de nécessité, l'Unified Unihockey pourrait être proposé. Dans ce cas, l'organisation du jeu pourrait être modifiée comme suit:



- Composition de l'équipe: 3 sportifs et 1 Unified Partner
- L'Unified Partner ne peut pas jouer en tant que gardien de but
- Maximum 2 Unified Partners dans une équipe

6 Règlement et application

La rédaction de ce règlement incombe au Technical Coordinator⁴ de l'unihockey, en accord avec le Sport Coordinator de Special Olympics Switzerland.

L'application de ce règlement lors d'un tournoi relève de la responsabilité du Sport Official (responsable technique). Le Sport Official peut décider de l'adaptation de règles spécifiques, et les communiquer par écrit dans l'infosheet, le coach manual ou lors d'un coach meeting au début du tournoi en question. En cas de différences entre les règlements dans les différentes langues, c'est la version en allemand qui fait foi.

Si nécessaire, SOSWI adapte les règlements en fonction d'un changement de situation et réagit aux éventuels développements. Il est possible de soumettre des suggestions de modifications de ce règlement en envoyant un e-mail à l'adresse suivante: sport@specialolympics.ch

⁴ Le Technical Coordinator est le responsable d'un sport: [Les fonctions et les certifications - Special Olympics Switzerland](#)